

Changement de la structure agricole en Suisse

Le changement structurel se poursuit

Stefan Mann, Juliane Mante et Stephan Pfefferli, Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles (FAT), Tänikon, CH-8356 Ettenhausen

En Suisse, comme dans le reste du monde occidental, le nombre d'exploitations agricoles a diminué au fil des dernières décennies. Le présent rapport s'interroge sur l'aspect différencié de ce recul en Suisse au cours des deux dernières décennies, ainsi que sur les possibilités de prévoir à l'avance quelle sera l'évolution de la structure agricole.

Le changement structurel s'est déroulé différemment suivant les régions. Si l'on considère le rythme de disparition des exploitations et l'extension de la surface agricole utile, le Sud de la Suisse est la région qui a évolué le plus dans la période de 1990 à 2001. La Suisse centrale, quant à elle, reste jusqu'à présent la région la moins touchée par le changement structurel. En revanche, la Suisse occi-

dentale et la Suisse orientale se situent dans la moyenne suisse, à noter toutefois que le changement structurel est un peu plus marqué en Suisse occidentale qu'en Suisse orientale. Cette évolution régionale fera l'objet d'une analyse plus détaillée dans le corps du rapport.

Différents facteurs qui influencent la baisse du nombre des exploitations et la main-d'œuvre agricole ont également été identifiés. Un cheptel vif important par exemple, conduit l'agriculteur à abandonner plus rapidement son exploitation à cause de la charge de travail élevée. Une surface agricole réduite par exploitation produit le même effet. Enfin, le niveau du revenu accessoire, les paiements directs et les prix des produits jouent

également un grand rôle important lorsqu'il s'agit de prendre la décision d'abandonner l'exploitation. Outre les facteurs cités, le taux de chômage influence également le nombre d'unités de main-d'œuvre agricole.

Le nombre d'exploitations agricoles (dont une majorité de petites exploitations) continuera à décliner jusqu'en 2008, à raison d'un taux annuel estimé à 2,7 %. La suppression des unités de main-d'œuvre agricole se poursuivra elle aussi jusqu'en 2008, bien qu'à un rythme moins soutenu.

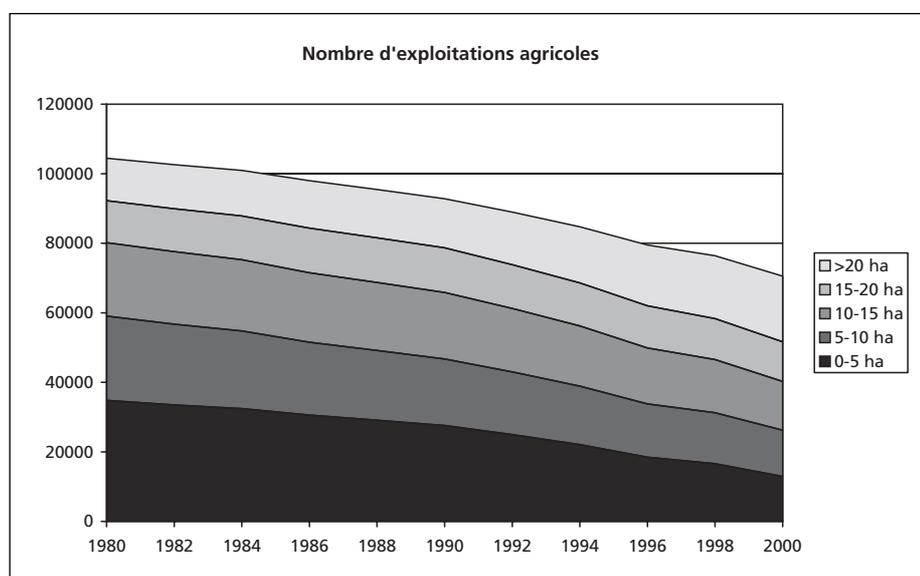


Fig. 1: Evolution globale du nombre d'exploitations agricoles par catégories (Sources: Office fédéral de la statistique; Administration fédérale des douanes).

Sommaire	Page
Evolution de la structure des exploitations dans l'ensemble de la Suisse	2
Evolution régionale de la structure des exploitations....	2
... selon les régions du rapport agricole	2
... selon les cantons	3
Evolution régionale de l'élevage de vaches laitières	6
Motifs du changement structurel	7
Evolution des exploitations agricoles	8
Evolution de la main-d'oeuvre	8
Conclusions	8
Bibliographie	9

Cantons	Nombre d'exploitations						Ø SAU/exploitation en 1980 en ha	Ø SAU/exploitation en 2001 en ha	% d'augmentation de la taille des exploitations en 1980-2001
	1980	1985	1990	1996	2001	% de baisse 1980-2001			
Valais	9970	9625	8769	6895	5339	-46.5	2.40	7.30	204.2
Uri	990	957	917	845	777	-21.5	6.50	8.70	33.8
Tessin	2933	2688	2217	1583	1367	-53.4	2.80	9.40	235.7
Obwald	1148	1082	1043	960	827	-27.9	7.00	9.90	41.4
Nidwald	747	719	689	622	570	-23.7	8.40	8.80	28.6
Appenzell R.I.	906	840	804	735	635	-29.9	7.70	11.40	48.1
Schwyz	2544	2448	2325	2168	1948	-23.4	9.60	12.60	31.25
Appenzell R.E.	1355	1263	1177	1055	929	-31.4	8.50	13.20	55.3
Lucerne	7477	7196	6982	6171	5678	-24.1	10.10	13.60	34.7
Berne	20562	19520	18704	15839	13759	-33.1	8.30	13.60	63.9
St.-Gall	7707	7310	6869	6009	5310	-31.1	9.00	13.80	53.3
Glaris	696	688	646	556	490	-29.6	10.30	14.70	42.7
Argovie	6366	6042	5607	4664	4080	-35.9	7.80	14.70	88.5
Thurgovie	4913	4737	4470	3850	3344	-31.9	9.50	15.20	60.0
Zurich	7014	6560	6136	5109	4724	-32.7	9.50	16.00	72.0
Grisons	5510	4988	4597	3745	3178	-42.3	9.30	16.00	72.0
Zoug	876	830	801	709	666	-23.9	12.40	16.40	32.3
Soleure	2566	2438	2283	2011	1751	-31.8	10.30	18.20	76.7
B le Campagne	1499	1443	1336	1268	1139	-24.0	10.80	18.80	74.1
Schaffhouse	1160	1086	992	845	735	-36.6	9.60	20.20	110.4
Fribourg	5899	5436	5089	4493	3763	-36.2	11.40	20.30	78.1
Vaud	7478	6996	6701	6213	4968	-33.6	12.70	21.80	71.7
Genève	704	657	615	476	497	-29.4	17.00	24.20	42.4
B le Ville	55	55	47	16	18	-67.3	9.80	26.90	174.5
Neuchâtel	1634	1529	1446	1301	1118	-31.6	17.00	29.00	70.6
Jura	1744	1626	1553	1341	1174	-32.7	17.90	31.90	78.2
CH	104453	98759	92815	79479	68784	-33.3	9.82	16.48	75.9

Tab.1: Modification du nombre d'exploitations agricoles et de la taille des exploitations de 1980–2000 par canton (Source: Recensement fédéral des entreprises et des exploitations agricoles de l'Office fédéral de la statistique).

Evolution de la structure des exploitations dans l'ensemble de la Suisse

Le nombre d'exploitations agricoles¹ en Suisse est passé de 104 000 en 1980 à 69 000 en 2001. Le tableau 1 indique l'évolution du nombre d'exploitations par canton, le pourcentage de diminution sur la période concernée et la taille moyenne des exploitations durant la période 1980 – 2000.

Il faut noter que le changement structurel s'est accéléré pendant la période d'observation. Entre 1980 et 1990, le nombre d'exploitations agricole a baissé de 12 000, soit un recul de 11 % par rapport au nombre total. Par contre, pendant les dix années suivantes, le nombre des exploitations a chuté de 20 000, soit une baisse de 22 % par rapport au nombre total d'exploitations en 1990.

La modification des catégories est frappante, bien que guère surprenante. Tandis que le nombre d'exploitations possédant plus de 20 hectares de surface agricole utile (SAU) a encore augmenté, on ne comptait plus en l'an 2000 que 13 000 des quelque 35 000 exploitations possédant une surface allant jusqu'à cinq hectares. En l'espace de 20 ans, deux tiers de ces exploitations ont donc soit cessé leurs activités, soit se sont agrandies. Au cours des dernières années, le seuil de croissance des exploitations était de l'ordre de 20 hectares, ce qui signifie que le nombre d'exploitations au-dessus de ce seuil a augmenté et le nombre d'exploitation en dessous de ce seuil a diminué.

¹ Sont définies comme exploitations agricoles toutes les exploitations qui ont été saisies par le recensement fédéral en 2003: exploitations possédant plus d'un hectare de surface agricole utile ou 30 ares de cultures spéciales ou 10 ares de cultures sous abri ou un cheptel vif minimal déterminé.

Evolution régionale de la structure des exploitations ...

... selon les régions du rapport agricole

En Suisse, la différenciation en région de plaine (zone de grandes cultures, zone intermédiaire élargie, zone intermédiaire), région des collines (zone des collines, zone de montagne 1) et région de montagne (zones de montagne 2–4) est particulièrement importante. Les conditions géographiques d'une exploitation alpine de montagne n'ont rien de comparable avec les conditions d'une exploitation de

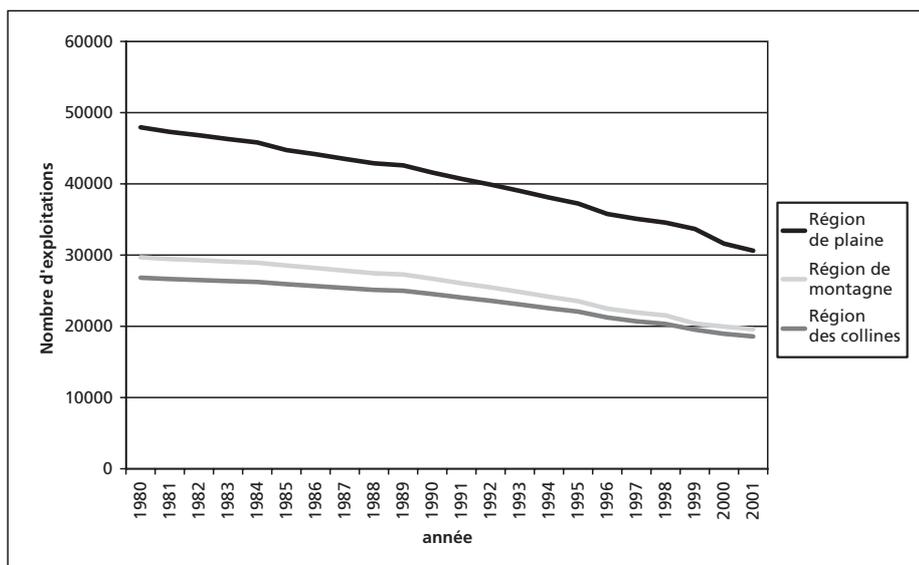


Fig. 2: Changement structurel 1982–2001, par régions (Sources: Office fédéral de la statistique; Administration fédérale des douanes).

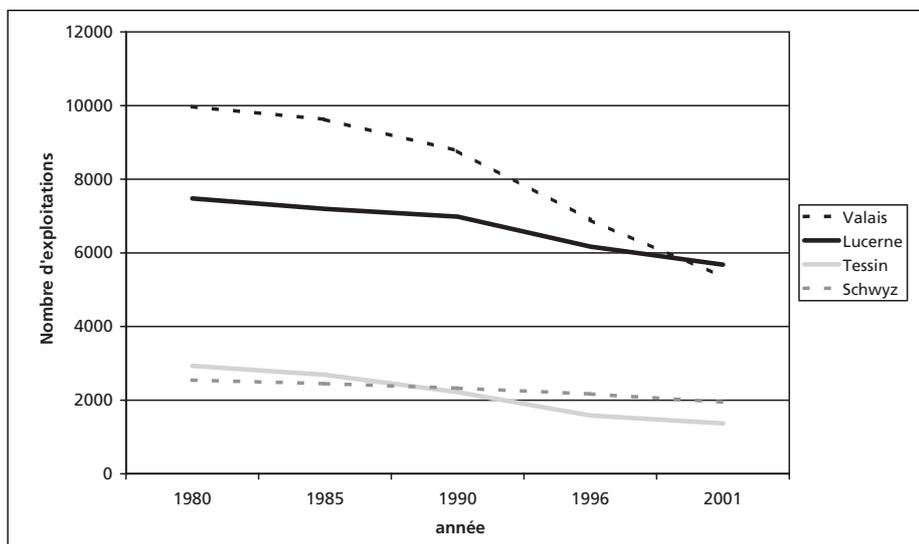


Fig. 3: Evolution structurelle dans quatre cantons sélectionnés présentant de petites exploitations (Source: Office fédéral de la statistique).

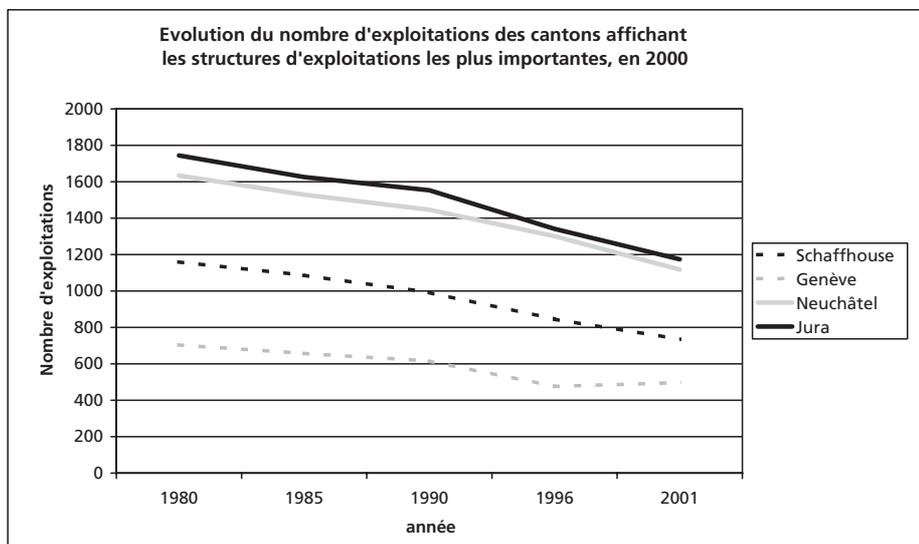


Fig. 4: Evolution structurelle dans quatre cantons présentant de grosses exploitations (Sources: Office fédéral de la statistique; Recensement fédéral des entreprises).

grandes cultures. Par contre, il est tout à fait possible de comparer l'évolution des structures dans les trois régions. Comme le montre la figure 2, la diminution du nombre des exploitations s'est faite de manière régulière, sachant que la diminution enregistrée en région de plaine est plus importante que celle enregistrée dans les régions de collines et de montagne. Jusqu'à présent, la crainte d'un changement structurel disproportionné en région de montagne reste injustifiée.

... selon les cantons

Par contre, si l'on compare les différentes régions géographiques de la Suisse, le changement structurel ne s'est absolument pas déroulé de manière homogène. En général, le changement structurel a été plus marqué en Suisse occidentale et dans le Tessin qu'en Suisse centrale, tandis que les autres régions se situaient plus ou moins dans la moyenne. C'est la raison pour laquelle l'évolution a pris la forme décrite dans la figure 3. Depuis 1990, le canton du Tessin (TI) compte moins d'exploitations agricoles que le canton de Schwyz (SZ). Depuis 2000, le canton du Valais (VS) en compte moins que le canton de Lucerne (LU). Il est frappant de constater que les quatre cantons mentionnés ici présentent encore aujourd'hui une moyenne d'exploitations très petites, avec 14 ha de SAU (LU), 13 ha (SZ), 10 ha (TI) ou même seulement 7 ha (VS).

Contrairement à cette situation, la figure 4 présente quatre cantons qui affichent des structures d'exploitations plus importantes par rapport à la moyenne des autres cantons. Il s'agit de Schaffhouse, Genève, Neuchâtel et du Jura. A l'inverse des cantons dont les exploitations sont petites, le changement structurel des cantons présentant des exploitations plus grandes s'est déroulé de manière équivalente dans les différentes régions, en ce qui concerne son ampleur. Il faut noter toutefois qu'au sein du groupe cité, le canton de Schaffhouse affiche le pourcentage le plus élevé en ce qui concerne le recul du nombre d'exploitations. Dans le cas du canton de Genève, il est frappant de noter qu'après une chute du nombre d'exploitations de 1996 à 2001, ce nombre a de nouveau augmenté de 4,4%. La surface agricole utile par exploitation dans le canton de Genève a même baissé de 10,1% à cette époque. Sur ce plan, Genève représente un cas particulier parmi les cantons, de même que le canton de Bâle Ville qui affichait

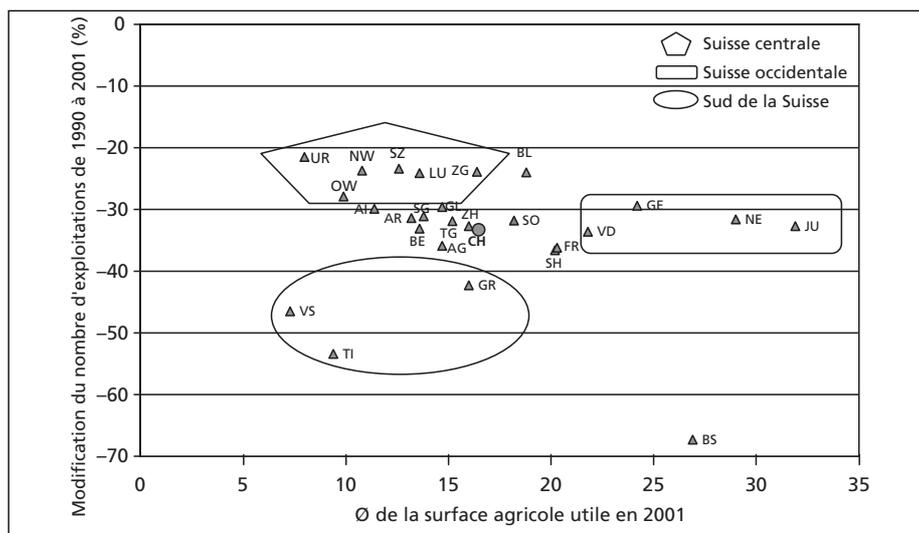


Fig. 5: Evolution du nombre des exploitations de 1990–2001 et de la taille des exploitations en 2000 par cantons (Source: Office fédéral de la statistique).

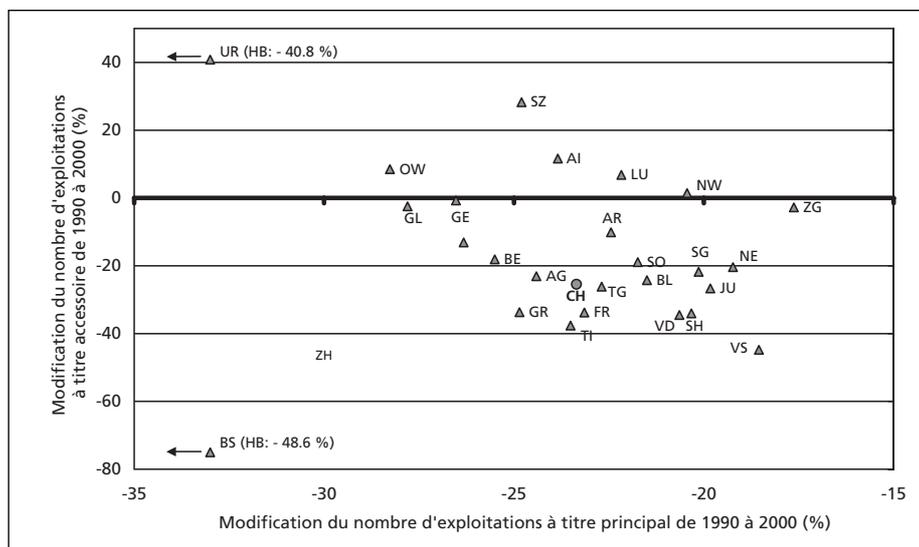


Fig. 6: Evolution du nombre d'exploitations à titre principal et à titre accessoire, par cantons (Source: Recensement fédéral des exploitations agricoles).

une tendance similaire durant la même période.

L'évolution du nombre des exploitations de tous les cantons sur la période considérée est présentée au tableau 1, classée par taille d'exploitations en 2001.

Si l'on considère l'évolution du nombre d'exploitations de 1990 à 2000 et la surface agricole utile moyenne des exploitations en 2001, on constate que les différents cantons de la Suisse suivent un modèle typiquement régional.

Les cantons de Suisse centrale (Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Lucerne, Zoug) présentent une baisse moyenne relativement limitée du nombre d'exploitations (ø -24 %) par rapport à la moyen-

ne nationale (-32 %), bien que la surface agricole utile moyenne par exploitation soit plutôt faible dans ces cantons.

Malgré des exploitations en moyenne plus grandes, les cantons de Suisse occidentale (Vaud, Genève, Neuchâtel, Jura) affichent un pourcentage de baisse (ø -33 %) plus élevé que les cantons de Suisse centrale. Tout comme dans les cantons de Suisse orientale (ø -31 %), le pourcentage de baisse reste néanmoins très proche de la moyenne nationale.

Les cantons du Sud de la Suisse (Grisons, Tessin et Valais) qui présentent les exploitations les plus petites en moyenne, sont ceux dans lesquels le nombre d'exploitations agricoles a le plus nettement baissé de 1990 à 2001 (ø -47 %).

A ce niveau, il convient de souligner que le nombre d'exploitations à titre accessoire et d'exploitations à titre principal n'est absolument pas tenu d'évoluer parallèlement. La figure 6 montre clairement que le nombre d'exploitations à titre accessoire a encore augmenté entre 1990 et 2000, notamment dans de nombreux cantons du centre de la Suisse (p. ex. Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald), tandis que le nombre des exploitations à titre principal a baissé dans tous les cantons.

C'est dans les cantons de Suisse occidentale que la combinaison entre activités agricoles et activités extra-agricoles semble la moins développée, ce qui transparaît notamment dans le fait que le nombre d'exploitations à titre accessoire a enregistré un net recul dans ces cantons. Tandis que l'exploitation moyenne de Suisse occidentale affiche un revenu accessoire de Fr.12 000.–, le revenu accessoire moyen des exploitations du reste de la Suisse est compris entre Fr. 17 000.– et Fr. 19 000.–. Inversement, les exploitations de Suisse occidentale dégagent en moyenne un revenu agricole relativement élevé (Dépouillement centralisé des données comptables de la FAT).

Dans la période considérée, le nombre d'exploitations à titre accessoire a augmenté notamment dans les cantons où les petites exploitations dominent. A ce sujet, l'évolution du canton d'Uri, canton de montagne est particulièrement frappante. C'est dans ce canton que le nombre total d'exploitations a la moins diminué (-22 %), malgré des exploitations présentant de très petites structures. Ce canton présente également un passage très net des exploitations à titre principal aux exploitations à titre accessoire. Les structures du canton d'Uri feront l'objet d'une étude plus détaillée dans le chapitre suivant.

Structures dans le canton d'Uri

Après le Valais, Uri est le canton où la structure des exploitations est la plus petite. L'exploitation à titre principal moyenne compte douze hectares de surface agricole utile. Cette situation tient au fait que le canton d'Uri est exclusivement un canton de montagne. Les surfaces sont généralement des terrains en pente qui ne peuvent être exploités qu'au prix d'un travail intense.



Uri 1: Dans les montagnes d'Uri, le nombre d'exploitations à titre accessoire augmente. (photo: Baumann & Fryberg SA)

Au niveau cantonal, le pourcentage d'exploitations à titre principal a baissé de 40,8 % entre 1990 et 2001, tandis que le pourcentage des exploitations à titre accessoire a augmenté d'environ 40 %. Seules des suppositions permettent d'expliquer ce passage très net d'un type d'exploitation à l'autre.

Dans le recensement fédéral des exploitations agricoles, la répartition en catégorie d'activité se base notamment sur la définition que les agriculteurs fournissent eux-mêmes dans le questionnaire qui leur est soumis. La répartition du temps de travail n'est contrôlée et l'exploitation éventuellement reclassée que si les indications fournies par les agriculteurs ne sont manifestement pas plausibles. C'est pourquoi le passage aux exploitations à titre accessoire peut s'expliquer par un revirement dans la mentalité des agriculteurs, qui peut venir d'un changement en matière de vulgarisation agricole. Dans le canton, depuis le début des années 1990, on essaie en effet de motiver les exploitants à pratiquer une agriculture extensive et à envisager l'agriculture à titre accessoire (Office de l'agriculture du canton d'Uri).

Contrairement à la tendance générale de réduction du nombre d'exploitations, surtout des petites, il est également frappant de constater que le changement structurel a été moins net dans le canton d'Uri que dans les autres cantons, en ce qui concerne le nombre d'exploitations.

Par rapport aux autres cantons, le nombre total d'exploitations agricoles a moins baissé dans la période 1980-2001 (-21,5 %).

Cette évolution peut s'expliquer par la situation très particulière du canton d'Uri, tant au niveau agricole qu'au niveau économique.

Par rapport à la moyenne nationale, le secteur primaire est en général nettement plus développé dans le canton d'Uri. Le pourcentage d'actifs dans l'agriculture représente environ le double de la moyenne suisse et s'élève à 14 %. Il faut aussi tenir compte de l'âge moyen de la population cantonale qui se situe également au-dessus de la moyenne suisse. Le rapport de dépendance des personnes âgées, qui représente le rapport entre les retraités et les actifs,

s'élève à 26,0 % dans le canton d'Uri, ce qui est légèrement supérieur à l'ensemble de la Suisse (25,0 %) et équivaut au maximum dans l'ensemble des cantons de Suisse centrale.

Depuis le début des années 1990, le canton connaît une dégression massive du nombre d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire notamment. De ce fait, les possibilités de quitter l'agriculture pour trouver une activité dans un autre secteur sont limitées. Ainsi, le taux d'activité a baissé de 6,6 % dans le canton d'Uri entre 1995 et 1998, soit une baisse trois fois plus importante que la moyenne nationale, sachant que deux tiers des pertes ont été enregistrées dans le secteur secondaire. Cette mauvaise situation sur le marché du travail explique notamment l'important exode des jeunes. Il faut ajouter que le niveau de formation est nettement en dessous de la moyenne dans le canton d'Uri, ce qui peut également freiner l'embauche dans les secteurs extra-agricoles (cf. Weber et. al., «Der Kanton Uri – Struktur und Perspektiven», 2002). Les alpages sont aujourd'hui encore extrêmement importants. Ils forment la véritable épine dorsale de l'agriculture uranaise. Ils représentent un énorme soulagement pour les agriculteurs et sont souvent la base d'existence des petites exploitations de cette région. Le maintien de nombreuses exploitations de petite taille peut sans doute en partie être expliqué de cette manière. Les cultures



Uri 2: Nouvelle étable dans le canton d'Uri (photo: Baumann & Fryberg SA)

spéciales jouent un rôle limité dans l'agriculture du canton d'Uri. Les activités majeures sont centrées sur les cultures herbagères et l'élevage de bétail.

Le fait que moins d'agriculteurs abandonnent leurs exploitations agricoles tient également à la fidélité à la terre, sentiment qui est encore très largement ancré dans les régions de montagne plus conservatrices. Ce lien très fort par rapport à la propriété familiale représente encore un obstacle majeur à l'abandon des terres et de l'exploitation, indépendamment de la rentabilité économique du domaine et contrairement à ce qui se passe dans les autres régions (Office de l'agriculture du canton d'Uri).

Il existe un autre problème qui freine le changement structurel dans l'agriculture. Il s'agit de l'imposition qui frappe les bénéficiaires de liquidation, bénéficiaires qui, en cas de cessation d'activité ou de location des terres sont obtenus suite au passage de la fortune commerciale à la fortune privée, avant une réalisation effective du bénéfice en capital. De nombreuses exploitations ne seraient pas en mesure de payer les impôts élevés auxquels il faut s'attendre dans un tel cas. C'est pourquoi de nombreux propriétaires terriens préfèrent continuer d'exploiter leurs terres ou les faire exploiter plutôt que de les abandonner, afin d'éviter d'éventuelles dettes fiscales.

Il est également frappant de constater que dans le canton de Zoug, le nombre des exploitations à titre accessoire reste très stable pendant la période étudiée et



Fig. 8: Le nombre de vaches par exploitation a augmenté partout au cours des dernières années.

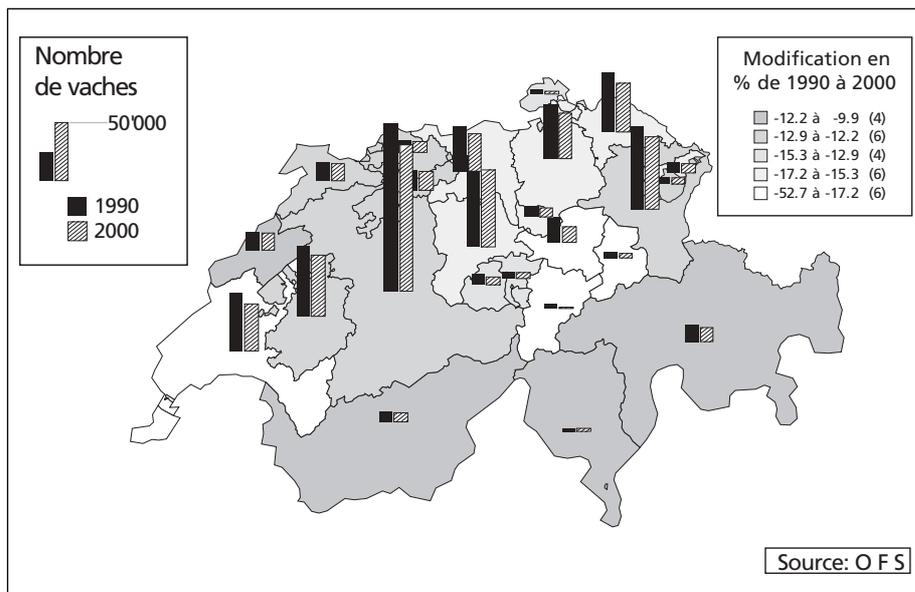


Fig. 7: Baisse du nombre de vaches destinées à la production de lait commercialisé par canton de 1990 à 2000.

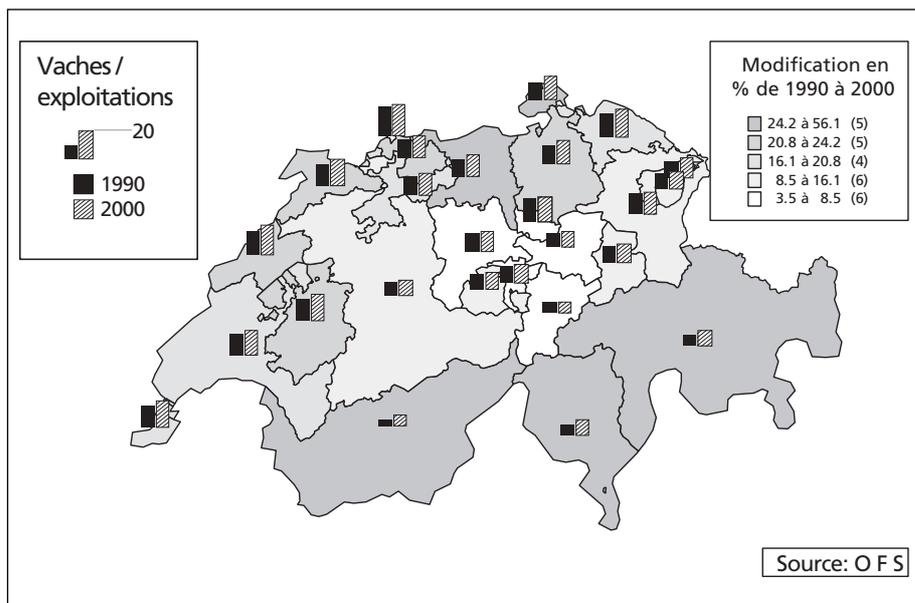


Fig. 9: Augmentation du nombre de vaches par exploitation et par canton de 1990 à 2000.

que le pourcentage des exploitations à titre principal n'a enregistré qu'une baisse relativement faible. Cette situation est due au fait que dans le canton de Zoug, de nombreux agriculteurs possèdent du terrain à bâtir qui leur assure des moyens d'existence en cas de vente. Par ailleurs, le marché du travail est relativement sain, de sorte que de nombreuses exploitations à titre principal exercent une activité à titre complémentaire, les chefs d'exploitation continuant à se définir comme agriculteurs à titre principal (Office de l'agriculture du canton de Zoug).

Evolution régionale de l'élevage de vaches laitières

Si l'on considère l'évolution du nombre de vaches produisant du lait commercialisé dans les différentes régions (fig. 7), on constate que les trois cantons du Sud de la Suisse (Tessin, Grisons et Valais) dans lesquels le changement structurel a été le plus marqué, que ce soit sur le plan de la réduction du nombre d'exploitations ou sur le plan de l'augmentation de la taille des exploitations, sont aussi les cantons dans lesquels le nombre de

Pour 1000 exploitations agricoles,	
Fr. 10 000.– de revenu accessoire en plus par exploitation et par année	se traduisent par dix abandons d'exploitations en moins l'année suivante
Fr. 10 000.– de paiements directs en plus par exploitation et par année	se traduisent par dix abandons d'exploitations en moins l'anée suivante
Fr. 10 000.– de prélèvements en plus pour la consommation privée par exploitation et par année	se traduisent par dix abandons d'exploitations en moins l'anée suivante
10 % d'augmentation des prix aux producteurs (déflation)	se traduit par 26 abandons d'exploitations en moins l'année suivante
10 % d'augmentation du prix des facteurs de production (déflation)	se traduit par 14 abandons d'exploitations en moins l'année suivante
Une année de plus dans la moyenne d'âge du chef d'exploitation	se traduit par 5 abandons d'exploitations en plus

Tab. 2: Paramètres influençant la modification annuelle du nombre d'exploitations agricoles.

vaches produisant du lait commercialisé de 1990 à 2000 a le moins baissé en pourcentage. Par contre, c'est là aussi que le nombre moyen de vaches par exploitation (fig. 7) a le plus augmenté. En Suisse centrale, zone dans laquelle le changement structurel s'est fait le moins sentir jusqu'à présent, le nombre de vaches produisant du lait commercialisé a largement baissé, contrairement aux autres régions. Par contre, le nombre moyen de vaches par exploitation n'a que légèrement augmenté. Cette situation confirme le bien-fondé des facteurs cités ci-dessous, considérés comme influençant le changement structurel. Un cheptel vif plus important par exploitation entraîne p. ex. plus rapidement l'abandon de l'exploitation à cause de la charge de travail supérieure et contribue de ce fait à la réduction du nombre d'exploitations.

Motifs du changement structurel

L'analyse de régression permet d'identifier les motifs qui expliquent le changement structurel dans l'agriculture et de faire des pronostics concernant l'évolution structurelle dans les années à venir en partant des conditions-cadres majeures. La méthode a été expliquée en détails dans l'article intitulé «La structure agricole suisse en 2008» (Mann, Revue Suisse

d'agriculture). Les données nécessaires proviennent de différentes sources. Le revenu agricole et le revenu accessoire moyens, la consommation privée et le montant des investissements sont par exemple tirés du Dépouillement centralisé des données comptables de la FAT. Les chiffres concernant les exploitations, le nombre d'unités de main-d'oeuvre, la charge en bétail, l'âge du chef d'exploitation ainsi que la taille des exploitations ont été fournis par le recensement fédéral des exploitations agricoles et les relevés des structures agricoles effectués

par l'Office fédéral de la statistique. Le taux de chômage a été fourni par le seco (Secrétariat d'état à l'économie). L'indice des prix aux producteurs et l'indice du prix des facteurs de production sont issus des relevés statistiques et des estimations de l'Union suisse des paysans.

Cette méthode a permis de mettre en lumière des éléments connus et d'autres inconnus. On savait par exemple que le nombre d'exploitations présentant une petite surface diminuait rapidement tandis que le nombre d'exploitations affichant une surface d'environ 20 ha et plus, continuait d'augmenter. On savait moins, en revanche, qu'une charge en bétail plus importante, notamment dans les petites exploitations, entraînait un abandon plus rapide de l'activité agricole. La charge de travail élevée liée à la détention d'animaux semble faciliter la décision conduisant à l'abandon définitif de l'exploitation.

Il est intéressant également de souligner l'impact des facteurs économiques. Le revenu agricole proprement dit ne semble pas influencer la décision de quitter l'agriculture ou d'y rester. Les paiements directs, les prix aux producteurs et le prix des facteurs de production sont par contre des indicateurs apparemment plus faciles à appréhender pour l'agriculteur et constituent donc des critères-clefs lorsqu'il s'agit de décider de l'avenir de l'exploitation.

Le montant des prélèvements sur la fortune de l'exploitation destinés à la consommation privée permet de déduire le montant du revenu total d'une exploitation. Plus le revenu total est élevé, plus

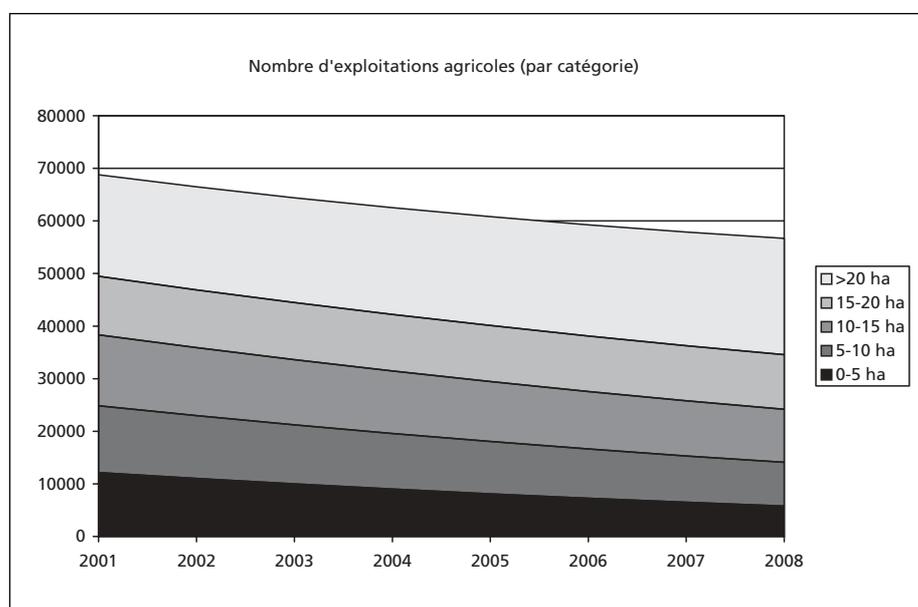


Fig. 10: Evolution future de la structure agricole (Source: propres calculs).

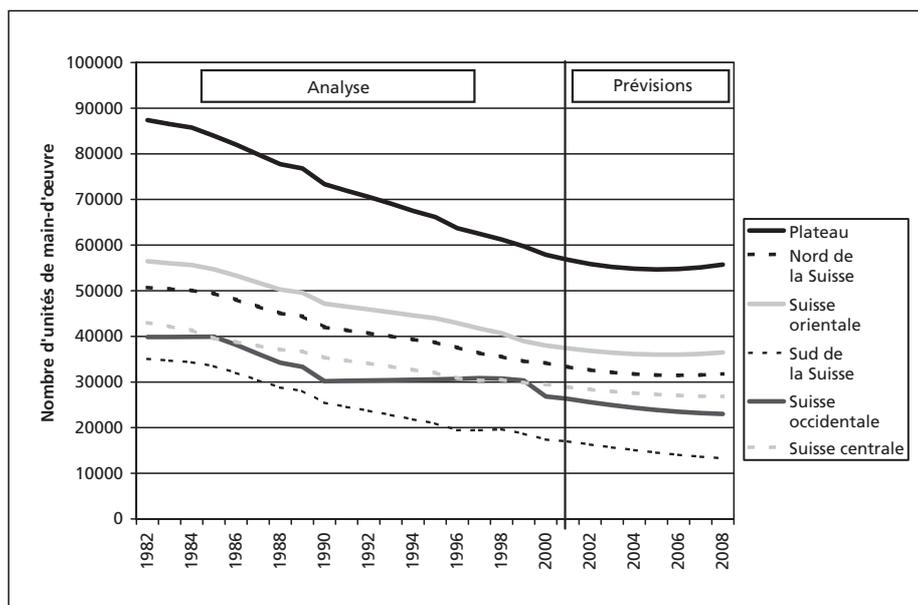


Fig. 11: Evolution du nombre d'unités de main-d'oeuvre (prévisions comprises), (Source: Recensement fédéral des entreprises et des exploitations agricoles).

l'agriculteur peut dépenser pour la consommation purement privée et plus l'exploitation a de chances de subsister.

Le tableau 2 présente les répercussions des différents paramètres influençant le changement structurel agricole par rapport à la modification du nombre d'exploitations pour différents facteurs sélectionnés.

Evolution des exploitations agricoles

Dans l'ensemble, les conditions-cadres de la politique agricole des prochaines années sont connues. C'est pourquoi il est possible d'appliquer les facteurs d'influence actuels à l'évolution future, ce qui conduit au résultat présenté dans la figure 10. Le nombre d'exploitations agricoles (y compris les petites exploitations) passera de 69 000 en 2001 à 57 000 en 2008. Cette baisse correspond à un recul annuel de 2,7 % des exploitations. Le nombre des petites exploitations continuera à diminuer plus largement que la moyenne.

Evolution de la main-d'oeuvre

Jusqu'à présent, seul le nombre des exploitations du secteur agricole a été abordé. Mais le nombre des unités de

main-d'oeuvre qui travaillent sur ces exploitations a également son importance. La figure 11 montre que le nombre des actifs a baissé dans toutes les régions et qu'il continuera à baisser, bien qu'à un rythme moins soutenu. En 1980, l'agriculture suisse comptait encore 320 000 actifs (à temps plein ou à temps partiel). En 2001, ils n'étaient plus que 200 000 et en 2008, ils ne seront plus que 190 000 selon les prévisions.

Sur le plan régional, la situation de la main-d'oeuvre reflète celle des exploitations. En Suisse centrale, l'évolution est un peu plus lente que dans le Sud de la Suisse,

mais l'évolution se fait sentir partout. Les facteurs qui influencent le recul de la main-d'oeuvre sont également les mêmes que ceux qui influencent le recul des exploitations. Il existe toutefois une exception: un taux de chômage plus élevé stoppe le déclin des actifs travaillant dans l'agriculture, mais pas le recul du nombre d'exploitations. Apparemment, il est plus facile de trouver des salariés lorsque le marché du travail n'offre pas trop d'autres alternatives.

Conclusions

Le changement structurel dans le secteur agricole se poursuivra de manière continue.

On a constaté qu'il se déroulait de manière très différente suivant les régions de Suisse. C'est dans le Sud de la Suisse notamment qu'il a évolué le plus rapidement jusqu'à présent, tandis qu'à ce niveau, la Suisse orientale et la Suisse occidentale se situent plutôt dans la moyenne suisse. Il est frappant de noter que contrairement aux autres régions, la Suisse centrale a jusqu'à présent moins été touchée par les modifications du secteur agricole.

L'étude montre que le changement structurel ne dépend pas uniquement des facteurs d'influence connus jusqu'à présent, comme le montant des paiements directs, la taille des exploitations ou l'âge du chef d'exploitation, mais dépend également de paramètres inconnus jusqu'alors.



Fig. 12: En ce qui concerne la main-d'oeuvre, le potentiel d'économie est limité dans l'agriculture.

Ainsi la décision de poursuivre ou non l'exploitation semble dépendre du niveau des prix aux producteurs et du prix des facteurs, mais aussi de l'importance de la détention animale qui détermine la charge de travail nécessaire pour gérer l'exploitation. L'intensification de la production animale ne permet pas donc pas de garantir le maintien d'une exploitation, tout au moins pas d'une petite.

Le niveau du revenu accessoire est lui aussi déterminant pour la survie de l'exploitation. Il ne faut donc pas uniquement viser à maximiser le revenu agricole, mais plutôt créer, au sein de l'exploitation familiale, des possibilités de trouver et d'utiliser des sources de revenus extra-agricoles.

Parallèlement, il est toujours aussi important que les exploitations à titre principal qui subsistent, améliorent leur compétitivité en développant leurs structures.

Bibliographie

Balmann A., 1997. Farm-based modelling of regional structural change: A cellular automata approach. *European Review of Agricultural Economics* 24 (1) 85–108.

Baur P.T., 1999. *Agrarstrukturwandel in der Schweiz*. Zürich.

Beckmann V., 2000. *Transaktionskosten und institutionelle Wahl in der Landwirtschaft*. Berlin.

Burnier M., Fankhauser A., Keller K., Liechti M., Matasci A.R., Roos B., Steiner A., Wyttenbach E., 1980. *Die Situation der bäuerlichen Familie nach der Hofübergabe*. Lindau.

Fasterding F., 1999. Nachfolge in landwirtschaftlichen Betrieben in Deutschland. *Berichte über Landwirtschaft* 77, 165–183.

Fasterding F., 2002. Ohne Folgen?: die Hofnachfolge und einige Konsequenzen für den agrarstrukturellen Wandel in Deutschland. *B&B Agrar : die Zeitschrift für Bildung und Beratung* 55 (4) 134–137.

Hofer F., 2002. *Strukturwirkung von Direktzahlungen*. Zürich.

Hofreither M., Weiss C., 1993. Joining the EC – the Relevance of Macrolinkages in Austrian Agriculture. In: F. Brito Soares, F. G. da Silva, J.M. Espada: *EC Agricultural Policy by the End of the Century*. Kiel.

Huffman W.B., Evenson R.E., 2001. *Structural and productivity change in U.S. agriculture, 1950–1982*. *Agricultural Economics* 24 (2) 127–147.

Koch-Achelpöhler V., 1998. Bestimmungsgründe für die Berufswahl von Hofnachfolgern – eine Pilotstudie. *Berichte über Landwirtschaft* 76, 292–308.

Mann S., 2003. Bestimmungsgründe des landwirtschaftlichen Strukturwandels. *Agrarforschung* 10 (1) 32–36.

Potter C., Lobley M., 1996. The farm family life cycle, succession paths and environmental change in Britain's countryside. *Journal of Agricultural Economics* 47 (2) 172–190.

Rösti A., 1997. *Auswirkungen der Agrarpolitik 2002 auf die Schweizer Landwirtschaft*. Zürich.

Schmitt G., 1989a. Zum Wandel der Betriebsgrößenstruktur in der Landwirtschaft der BR Deutschland. *Agrarwirtschaft* 38 (10) 294–304.

Schmitt G., 1989b. Simon Kuznet's sectoral shares in labor force: A different explanation of his (I+S)/A ratio. *The American Economic Review* 79, 1262–1276.

Schmitt G., 1992. Verfügen die Agrarökonomien über eine Theorie des agrarstrukturellen Wandels? *Berichte über Landwirtschaft* 70 (2) 213–230.

Schmitt G., Andermann G., 1996a. Bestimmungsgründe der «sozialökonomischen» Strukturanpassung der Landwirtschaft in der BR Deutschland. *Agrarwirtschaft* 45 (2) 102–111.

Schmitt G., Andermann G., 1996b. Agrarpreise und betrieblicher Strukturwandel in der Landwirtschaft. *Agrarwirtschaft* 45 (8/9) 323–333.

Stiglbauer A.M., Weiss C.R., 1999. Family and Non-Family succession in the Upper-Austrian Farm Sector. Vortrag auf der EAAE-Tagung in Warschau.

Weiss C.R., 1996. Wachsen und Weichen landwirtschaftlicher Betriebe: eine empirische Analyse für Oberösterreich. In: Kirschke, D., M. Odening, G. Schade: *Agrarstrukturentwicklungen und Agrarpolitik*. Münster-Hiltrup.

Weiss C.R., 1997. Do they come back again? The symmetry and reversibility of off-farm employment. *European Review of Agricultural Economics* 24 (1) 65–84 (2002).

Weiss C., Thiele H., 2002. Diversifikation und Wachstum landwirtschaftlicher Unternehmen, *Agrarwirtschaft* 51 (3) 156–163.

Les «Rapports FAT» paraissent environ 20 fois par an. Abonnement annuel: Fr. 50.–. Commandes d'abonnements et de numéros particuliers: FAT, Tänikon, CH-8356 Ettenhausen. Tél. 052 368 31 31, Fax 052 365 11 90.

E-Mail: doku@fat.admin.ch – Internet: <http://www.fat.ch>

Les Rapports FAT sont également disponibles en allemand (FAT-Berichte).– ISSN 1018-502X.